

## Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans rappelle les dispositifs d'aide et de soutien psychologique mis en place dans le cadre de la crise du Covid-19

En cohérence avec les directives ministérielles et nationales, **l'aide et le soutien psychologique** sont organisés sur le territoire du Loiret de la façon suivante :

- **Auprès du grand public dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19)**  
Un dispositif national d'aide et de soutien médico-psychologique est mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, avec le partenariat de trois instances d'envergure nationale (le ministère, la Croix Rouge française et le réseau des cellules d'urgence médico psychologique (CUMP)).

La porte d'entrée est le numéro vert Croix-Rouge Ecoute **0 800 858 858**, joignable de 8h à 20h et 7j/7 ou le numéro vert du ministère 0 800 130 000 joignable 24h/24 et 7j/7.

- **Auprès de l'ensemble des professionnels exerçant dans le champ de la santé sur le territoire du Loiret**

Une permanence psychologique départementale par téléphone est mise en place, coordonnée par la CUMP 45 et tenue actuellement par des professionnels de la santé mentale.

Elle est gratuite, anonyme, confidentielle et joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au **02 38 74 40 60**.



Seule l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire est habilitée à communiquer sur l'évolution de la situation épidémique.  
Le Centre Hospitalier d'Orléans pourra transmettre des points de situation sur les conditions de gestion de la crise sanitaire sous la forme de communiqués de presse.  
Les demandes de reportages sur site et dans les services seront dorénavant refusées.

Durant toute la période de gestion de crise les relations médias sont centralisées auprès de :  
Mme Vilcot-Crépy – directrice communication au 02 38 74 47 79 / [juliette.vilcot-crepy@chr-orleans.fr](mailto:juliette.vilcot-crepy@chr-orleans.fr)